

CENTRE MERES-ENFANTS
« CME 93 »
« Toit Accueil Vie »



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

7

CENTRES MERES ENFANTS

Centre Mères Enfants de Bobigny

CONTACT :

4, rue de Rome
93000 BOBIGNY
Téléphone : 01.48.48.51.30
e-mail : cme93@avvej.asso.fr

ACCES :

Métro : ligne 5 jusqu'au Terminus « Bobigny Pablo Picasso - Préfecture »
Tramway : Noisy-le-Sec/Saint Denis, descendre à « Bobigny Pablo Picasso-Préfecture »
Bus : de «Bobigny Pablo Picasso Préfecture »
Prendre le 134 ou 234 en direction de Bondy
Descendre à l'arrêt « Edouard Vaillant Varsovie ».
RER : Ligne B, station "Le Bourget", Prendre le bus 143, descendre arrêt « Chemin du Tonneau ».

ACCUEIL :

Toute femme majeure, seule, avec enfant(s) habitant en Seine Saint Denis, ayant besoin d'un soutien à la parentalité et d'un hébergement.

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

MISSION :

Partie intégrante du dispositif agréé par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint-Denis, le Centre Mères Enfants a pour missions principales d'aider les mères isolées au maintien ou à la restauration du lien avec leur enfant et à devenir autonomes et locataires en titre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions après une période de rupture sociale et familiale.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE :

Directrice : Mme TESSAUD
Effectif : 9.93 ETP
1 directeur
1 chef de service
1 agent administratif
1 comptable
2 éducatrices spécialisées
2 monitrices éducatrices
1 éducatrice de jeunes enfants

1 conseillère en économie sociale et familiale
1 psychologue
1 chargée d'insertion professionnelle
1 agent de maintenance
1 agent de service intérieur

HÉBERGEMENT

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

Toit Accueil Vie de Montreuil

CONTACT :

26 bis rue Kléber
93100 MONTREUIL
Téléphone : 01.49.88.96.67
e-mail : toitaccueilvie@avvej.asso.fr

ACCES :

Métro : ligne 9 jusqu'à « Croix de Chavaux »
Bus : 102, 115, 127
RER : Ligne A jusqu'à « Nation » puis métro ligne 9

ACCUEIL :

Jeune femme entre 16 et 18 ans à l'admission, seule avec enfant(s), habitant en Seine Saint Denis, ayant besoin d'un soutien à la parentalité et à l'autonomie.

MISSION :

Partie intégrante du dispositif agréé par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint-Denis, le Centre Mères Enfants a pour missions principales d'aider les jeunes femmes au développement du lien avec leur enfant et à devenir autonomes à travers le soutien à leur insertion sociale et professionnelle, et la possibilité d'être accompagnées dans des logements autonomes, en hébergement diffus.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance
Protection Judiciaire de la Jeunesse

STRUCTURE :

Directrice : Mme TESSAUD
Effectif : 8,19 ETP
1 directeur
1 chef de service
1 secrétaire comptable
1 agent d'accueil et d'animation
3 éducatrices spécialisées
1 éducatrice de jeunes enfants
1 psychologue
1 agent de maintenance

HÉBERGEMENT

18 jeunes femmes mineures ou majeures (jusqu'à 19 non révolus à l'admission) avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

2017 : l'année zéro

Sophie TESSAUD, Directrice CME Bobigny / Toit Accueil Vie de Montreuil

1. Année charnière, année de changement

Nous savions que 2017 serait une année charnière pour les deux CME de l'AVVEJ en Seine Saint Denis. En effet, une fusion est un élément important dans une vie institutionnelle : Toit Accueil Vie allait faire connaissance avec l'AVVEJ et ses salariés, avec la surprise suscitée par la rencontre de l'autre et la déstabilisation inhérente aux forts mouvements institutionnels.

En outre, la collaboration avec le CME de Bobigny allait occasionner une multitude de changement dont une redéfinition du calendrier et de nouvelles modalités d'écrits professionnels. A ce titre, l'équipe s'était préparée à ce travail, et s'est mobilisée dès janvier pour répondre aux demandes du département.

2. Les CME face aux changements des politiques départementales

Ce que nous n'avions pas anticipé, en revanche, c'est le complet changement de position du département à l'égard des CME, intervenu subitement, en plein mois de juillet. Sans communication préalable, il s'est notamment traduit par des demandes de d'interruptions de parcours, à partir de motifs jamais invoqués quelques semaines auparavant, et dans des délais très courts au détriment des familles:

- demande de fin de prise en charge au regard de l'âge de l'enfant dans les 15 jours
- refus de maintenir des prises en charge car la famille part dans son pays d'origine pendant trois semaines
- refus de maintenir la prise en charge car les avancées paraissent insuffisantes

Si, de recours en recours, nous avons pu débroussailler les situations au cas par cas, nous étions dès le mois d'août entrés dans une nouvelle ère : celle de la maîtrise financière à tout prix. Ce changement est principalement motivé par une logique de restriction budgétaire, posé et imposé à tous les agents du département. Ainsi, la prise en charge doit avant toute chose être rationalisable : elle doit faire la preuve de son efficacité, de sa rentabilité (en ce qu'elle va éviter un placement, plus coûteux) et son maintien ne se justifie que par la lisibilité des résultats obtenus. En quelques semaines, le département du 93, lui-même en grande restructuration interne de ses services, a digéré un discours de performance du travail social, dont beaucoup ont déjà évoqué les conséquences auprès des salariés et des usagers.

3. Resituer et faire valoir l'activité des CME

A la rentrée de septembre 2017, alerté par la mobilisation des associations via Idée 93, le Département fait un mea culpa, et va jusqu'à présenter ses excuses aux structures qui ont connu un été étrange, fait de menaces et de suspicions. Sur le dernier trimestre, un groupe de travail se constitue sur le sujet des Centres Mères Enfants. Ce travail permet aux structures associatives (6 sur le 93) de consolider leurs résultats sur trois ans et de fournir au département, pour la première fois, une lisibilité des très bons résultats obtenus par les CME (très peu de placements d'enfants, très peu de mesures éducatives à l'issue de l'accompagnement, relogement dans le droit commun très majoritaire).

Le département, de son côté, affirme sa volonté de repenser les projets associatifs des CME : la mission de prévention précoce qui est l'ADN de ces établissements lui apparaît comme floue, peu lisible sur la durée. Le département expose ses représentations et quelques attentes sur les CME :

- Les CME « veulent tout faire », ce qui les incite à ne pas contraindre dans le temps les prises en charge des familles accompagnées.
- le relogement n'est pas une prérogative du département, et qu'il faut se recentrer sur les missions de protection de l'enfance stricto sensu.

Nous n'aurons de cesse, durant ces quelques semaines, de mettre en évidence le fait que le travail sur le relogement est une garantie pour le département de ne pas remettre la famille dans des situations de précarité, d'errance, qui elles, vont forcément dégrader le lien parents-enfants.

Les propositions des CME portent sur :

- une contractualisation avec les crèches départementales pour favoriser les modes de garde des enfants accueillis et de ce fait, accélérer l'insertion professionnelle des mères
- une contractualisation avec l'ODHLM, permettant de réserver des logements aux familles sortantes de CME
- une possibilité de prise en charge dérogatoire pour les familles déjà engagées dans un accompagnement depuis des mois et qui ont entamé des projets sur des bases à la temporalité différente (reprise d'études, par exemple)

Ces pistes de travail sont encore en cours, nous les mènerons à terme pour que nous puissions remplir nos missions auprès des familles que nous accompagnons dans le respect du cadre posé par le CASF (c'est-à-dire jusqu'aux 3 ans de l'enfant).

4. Le point sur l'activité et les perspectives

Au milieu de ce climat déstabilisant, mais aussi stimulant par ce qu'il ouvre comme réinterrogation sur les projets d'établissement, les deux CME de l'AVVEJ ont poursuivi avec engagement leurs activités. Ce n'est toutefois pas un hasard si 2017 a été une année où l'on a compté un nombre très élevé de sorties pour les familles :

- 19 pour Bobigny (dont la très grande majorité sur les derniers mois de l'année), soit 58 % de l'effectif total
- 9 pour Montreuil, soit 50 % de l'effectif.

Au gré des opportunités de relogement et des injonctions de l'ASE, les équipes ont donc accompagné au mieux ces familles, vers des solutions pérennes ou transitoires...quelquefois en ayant le sentiment de ne pas avoir été au bout du travail.

Il faut ici souligner l'implication de ces deux équipes à soutenir les mères et leurs enfants, alors même que le contexte jetait un flou sur notre cadre d'intervention ; ceci ne s'est pas fait facilement : un sentiment d'injustice, de colère parfois, a pu traverser les professionnels. Aujourd'hui, nous sommes tournés vers l'avenir : 2018 sera nécessairement une année de refondations pour les CME. Nous allons nous employer à repenser nos projets, en accord avec les valeurs de l'AVVEJ et les besoins des familles, à nous investir dans la construction du schéma départemental, et à travailler main dans la main avec les services de l'ASE pour permettre aux familles de continuer à bénéficier de cet accompagnement, fondamental dans sa fonction de prévention précoce, que nous proposons au CME.

Pour rendre compte de cette année si particulière, voici deux témoignages de professionnelles ; l'une, Mélinda Azib, est monitrice éducatrice au CME de Bobigny depuis tout juste un an et livre sa première appréhension du travail au CME. L'autre, Julie Régnier, est éducatrice spécialisée à Toit Accueil Vie depuis dix ans ; elle revient d'un congé parental de 6 mois et témoigne des changements vécus par l'institution à travers d'une vignette clinique.

En ces temps de libération de la parole sur les violences faites aux femmes, qui semble être autre chose qu'un coup d'éclat médiatique, on ne peut imaginer qu'une institution qui vise à protéger les femmes, à leur offrir un répit, les accompagner dans leur rôle de mère, de compagne et de femme. C'est le moment pour nous d'aller de l'avant, en mettant en valeur une expertise qui n'est plus à démontrer et d'imaginer les accueils familiaux de demain dans le 93 : défi que nous relèverons, assurément, dès 2018 !

Mlle K et Josepha : 2 vies, entre juin 2017 et janvier 2018.

Julie REGNIER, éducatrice spécialisée

Toit Accueil Vie – Montreuil

30 janvier 2018, Saint Denis

Je termine cette visite à « domicile » avec un goût amer et pas très rassurée. Pas très rassurée, car une heure plus tôt quand je suis arrivée devant l'immeuble, un toxicomane et une femme poussant des cris composaient le comité d'accueil. Pas très rassurée, car au moment de traverser le hall en partant je slalome entre les policiers en pleine interpellation.

Avec un goût amer : qu'a-t-elle fait de travers Mlle K. (20 ans) pour se retrouver à vivre avec sa fille Josépha (4 ans) dans ce studio de 15 m² de cette résidence sociale ? Qu'a-t-elle fait de travers pour être amenée à quitter l'appartement éducatif F1 du centre maternel ? Rien elle n'a rien fait de travers. Elle s'est impliquée, investie dans ses rendez-vous éducatifs, a bien avancé dans son accompagnement thérapeutique avec la psychologue, payé tous ses loyers, pris soin de l'appartement, ne s'y est pas mise en danger, s'est appuyée de nos observations quant à sa relation avec sa fille, a participé très activement aux temps collectifs, aux liens entre les familles du centre maternel. Alors pourquoi ? Parce que les règles du jeu ont changé, c'est tout. Et elle, et nous, avons donc dû composer avec.

Début Juin 2017

Dans les transmissions que je rédige pour la professionnelle qui me remplacera pendant mon congé maternité et parental, je fais une présentation très positive de la situation de Mlle K et sa fille. Cela fait un an que nous les accompagnons au centre maternel et les projets de la famille avancent bien. Quand elles sont arrivées, Mlle avait 18 ans et Josépha 3 ans. Elles étaient orientées vers le centre maternel pour que Mlle apprenne à vivre seule avec sa fille et qu'elle aboutisse ses projets d'insertion pour lui permettre ensuite d'accéder à un logement autonome. Cette demande d'accueil correspondait en tout point au cœur du projet de Toit Accueil Vie : soutenir de jeunes mères dans leur parentalité, tout en les accompagnant dans leurs acquisitions vers une vie autonome. Certes, Josépha avait déjà 3 ans ... mais Mlle en avait 18, elle était mineure quand elle avait donné naissance à Josépha. Les centres maternels accueillent jusqu'aux 3 ans de l'enfant, mais dans ce cas précis, en juin 2016, déroger à cette règle avait du sens pour tout le monde : la circonscription qui orientait, l'inspectrice qui finançait et nous, qui étions face à une situation de parentalité à l'adolescence.

Fin Juin 2017

Ce qui avait du sens un an plus tôt vient d'être sacrifié au nom des réalités budgétaires. La prise en charge de la famille au centre maternel ne sera pas renouvelée fin juillet. Mlle n'a RIEN fait de travers... Josépha a juste plus de 3 ans. Alors l'équipe se mobilise pour trouver une solution d'hébergement « pérenne », résolue à ce que cette famille ne se retrouve pas en hébergement d'urgence. L'équipe se mobilise pour obtenir une rallonge de prise en charge auprès de l'inspectrice, le temps que cette « solution pérenne » soit trouvée. L'équipe se mobilise, oui : à quel prix ?

30 janvier 2018, Saint Denis

Je quitte donc Mlle K et Josépha à qui je viens de rendre visite dans cette « solution pérenne » que l'équipe a trouvée. Je viens de passer une heure à faire semblant, en essayant de tirer le positif de ce lieu. Mlle aussi vient de faire semblant en me disant que « ça va » même si je ne peux que constater que ses affaires sont encore dans les cartons...Après de ses formateurs de l'Ecole de la Deuxième Chance, elle évoque ses

difficultés à vivre ici. Ses peurs, la nuit entre autres. Quand elle était arrivée dans l'appartement éducatif de Toit Accueil Vie, il lui avait fallu du temps pour être rassurée la nuit. Il leur a fallu du temps, à Mlle et Josépha, pour réussir à ne plus dormir ensemble, à avoir chacune leur espace, à se séparer... Et là je ne peux que constater ce retour en arrière, Mlle dort mal de nouveau, Josépha dort de nouveau à côté de sa mère. Quid de la qualité du sommeil de Josépha avec la télé en fond le soir ? Quid de l'intimité de Mlle qui débute une nouvelle relation amoureuse ? La première relation depuis le père de Josépha. Une relation amoureuse forte symboliquement : Mlle vit pour elle-même et pas seulement à travers sa fille, Mlle ose une nouvelle relation amoureuse après la violence dont elle a été victime avec le père de Josépha...

22 février 2018

Mlle K. vient à son rdv avec la psychologue du centre maternel : et oui, le travail d'accompagnement psychique n'a pas la même temporalité que les prises en charge de l'ASE. Arrêter un suivi de plus d'un an avec la psychologue, ça se prépare, ça s'accompagne si on veut qu'elle puisse investir un autre suivi ailleurs. J'en profite pour faire un point avec elle sur ses démarches : ce point s'avère nécessaire puisque depuis son arrivée à la résidence sociale elle n'a eu qu'un seul rdv...début janvier ! Mlle K. est donc passée de deux rdv par semaine au centre maternel à un rdv tous les deux mois à la résidence sociale. Quel étayage va-t-elle y trouver ? Situation d'autonomie assurée avec quel filet de sécurité ?

Je reste malgré tout confiante pour cette famille ; Mlle K. a des ressources, elle est solide et lucide ; elle l'atteindra, son autonomie. Elle aurait juste pu l'atteindre en restant quelques mois de plus au centre maternel. Cela leur aurait évité un déménagement dans cet espace de vie plus petit, un changement d'école pour Josépha, un rapprochement du domicile du père de Josepha dont les visites sont actuellement suspendues par l'ASE... Alors au final ce n'est pas vraiment pour cette famille que je suis le plus inquiète, c'est pour les autres, celles qui sont moins solides, celles qu'on a aussi dû réorienter rapidement depuis quelques mois car les fins de prise en charge décidées par les inspectrices se multiplient...

Vue d'ici, en bas, sur le terrain, tout semble motif à fin de prise en charge : l'âge de l'enfant, la famille qui va bien et qui n'a donc plus besoin d'un centre maternel, la famille qui va mal et qui se saisit difficilement du centre maternel. Nous, professionnels, sommes perdus face à ces décisions et les familles sont de plus en plus insécurisées. Quelles solutions avons-nous à notre disposition pour réorienter ces familles : des résidences sociales avec des accompagnements trop légers, des relogements pour des familles pas vraiment prêtes ? Nous nous refusons à laisser ces familles sans solution d'hébergement, mais certaines des solutions trouvées n'en sont pas...et un jour arrivera où nous n'aurons rien à proposer à la famille pour qui la prise en charge s'arrêtera alors qu'elle et nous aurions souhaité continuer.

Revenir au respect scrupuleux de la règle des « trois ans de l'enfant » pour la prise en charge en centre maternel est entendable par notre équipe. Mais cela fait des années qu'un assouplissement était possible au regard des singularités de chaque famille. Car la situation était celle d'une maternité, d'une parentalité à l'adolescence et que le centre maternel était reconnu pour son expertise sur cette question. Alors la règle des trois ans de l'enfant peut être de nouveau appliquée, d'accord, mais progressivement, en nous permettant de terminer correctement nos accompagnements.

Vue d'ici, en bas, sur le terrain, on entend que ce sont des réalités financières qui expliquent ces décisions de fin de prise en charge. Mais quelles économies sont faites à long terme quand on fragilise la situation d'une famille ? Quand cela fait plusieurs mois que la collectivité finance son accueil en centre maternel, pourquoi ne pas suivre les préconisations des professionnels de financer quelques mois de plus ? Car si nous soutenons une prolongation c'est que nous constatons que l'accompagnement produit

des effets. Aujourd'hui, l'effet que je constate, c'est que mises bout à bout, les décisions des différentes inspectrices amènent le centre maternel à être à peine plein aux 2/3. Nous avons accompagné plus de départs que nous n'avons reçus de demandes d'accueil pour des familles ayant le profil du centre maternel. La nécessité d'une rencontre entre notre équipe et les inspectrices se fait pressante : pour que les inspectrices nous connaissent, palpent le cœur de notre accompagnement ; pour que notre équipe mette du sens sur les décisions qui arrivent des groupements ; pour que les familles soient sécurisées et libres de tenter, de se tromper, de comprendre, de recommencer pour à terme sortir plus autonomes du centre maternel.

Texte écrit, entre autres, le 07 février, jour de la « Journée sans département »...CQFD.

Educatrice au CME de Bobigny, 1 an déjà ...

Mélinda AZIB,

Monitrice éducatrice CME Bobigny

On m'a proposé de parler de ma première année de travail social au sein de la « Maison aux barreaux bleus », le Centre Mères Enfants de Bobigny...l'idée me paraissait et me paraît toujours atypique : pourquoi ? Car écrire sur une maison qui a été fondée avant ma naissance - en 1981- est un sacré défi. Je vais donc me concentrer sur la période courant de Mars 2017 à février 2018.

Le 1^{er} mars 2017, j'ai poussé pour la première fois la porte du Centre Mères Enfants en tant que salariée de l'AVVEJ. Pour tout vous dire, je connaissais l'association AVVEJ par une autre vie professionnelle...Mon premier jour était d'un calme ! Angoissant et questionnant à la fois. Venant de la prévention spécialisée, être assise derrière un bureau qui vous est dédié n'est pas une habitude pour moi. Je me demandais : que vais-je observer, analyser, accompagner ? Où sont les familles ? Les bébés ?

J'étais arrivée depuis peu, et l'équipe a su tout de suite trouver du temps pour m'accueillir, me parler de ce qui m'attendait dans cette maison ; et puis j'ai vu l'équipe éducative s'envoler, s'activer et pour certaines, disparaître comme par enchantement. Il me restait les gardiennes des lieux, l'équipe administrative : elles sont à elle deux le lien avec l'extérieur. J'écoute donc Jeanine et Lydie m'expliquer que ces outils éducatifs sont indispensables au bon fonctionnement des appartements éducatifs, des familles que l'on accompagne. Puis, je me dis qu'il y a certainement plus simples à faire, tout de même, comme documents internes ... Dès lors je relativise et je me dis : « bon ce n'est pas si complexe que ça : je fais et si besoin, je propose une amélioration ». La nouvelle salariée qui pétillait de distance et de nouveauté !

Une semaine s'écoule, je commence à rencontrer des familles, des enfants de tous âges, grands comme encore à naître. Il a été frappant pour moi de rencontrer des mamans, accueillantes, avec le sourire, et d'autres qui en disent long par leurs regards fermés. Les femmes du Centre Mères Enfants nous observent, tout comme nous (travailleurs sociaux), et se font une idée immédiate du lien qu'elles tisseront ou pas avec nous. Elles viennent de tous les continents avec une histoire personnelle que l'on pourrait découvrir au cinéma : chez elles, la fiction est réalité. Elles n'ont pas payé de billet pour la voir, elles l'ont vécue. A chaque rendez-vous à domicile ou au sein du service, la plupart de ces femmes rayonnent. Puis, la porte se ferme et il en va tout autrement. Empreintes de l'angoisse, de l'isolement, de l'inquiétude : que faire demain ? Où aller, par où commencer ...

L'objectif de toutes ces mères qui, sur un temps donné, ouvrent l'intérieur de leurs blessures et les soignent avec nous, est le même : avoir un toit sur la tête. Le discours est commun : sans toit, le bonheur n'est pas possible. Après avoir franchi le cap d'entrer

au Centre Mères Enfants, les femmes se rendent compte qu'un toit n'est que secondaire dans l'accompagnement proposé ici.

En tant que travailleur social, je suis face à tant d'histoires, de violences, de déceptions, de ruptures, de doutes, de tristesses, d'ombres, de questionnements. Je me dois, on se doit, de donner l'espoir à des femmes en proie à leurs vies d'avant le Centre Mères Enfants, de leur permettre d'apprendre, réapprendre à avoir confiance en elles.

Les femmes ont pour la plupart l'envie de commencer un travail immédiatement. Dès lors, nous intervenons dans l'accompagnement en nous interrogeant : est-elle prête à se rendre chez un employeur ? Le mode de garde est-il stable ? Faut-il un soutien psychologique pour cette femme ? Comment vit-elle son nouveau lieu d'habitation ? Et son enfant ?

Toutes ces questions sont posées, parlées, interrogées en réunion d'équipe. Nous fixons une feuille de route en accord avec la famille. Beaucoup de femmes accueillies respirent, vivent pour leurs enfants ; beaucoup se sont oubliées en tant que Femmes. Nous essayons, en peu de temps, de faire réagir la femme et la maman ensemble, qu'elles deviennent assez solides pour vivre avec leurs enfants, et pour se construire dans un environnement sain.

Cela ne se fait pas par magie ! L'outil qui déclenche chez beaucoup d'entre elles du mouvement et des résultats visibles à long terme, ce sont les ateliers collectifs, les sorties en groupe. Ils sont, je le pense, indispensables à la socialisation de mères isolées entre leurs quatre murs.

On y voit un panel de réactions, mais aussi des observations qui peuvent être inquiétantes chez l'enfant et dans le lien avec la mère. Il est parfois difficile de devoir signaler à une maman nos inquiétudes pour son enfant. Il est important, dès lors, de mettre en place un accompagnement plus spécifique, qui réponde aux inquiétudes observées.

Je vous rassure : tout n'est pas si noir dans la « maison de l'AVVEJ » ! Je suis aussi spectatrice et actrice de moments agréables, de fous rires, d'annonces de bonnes nouvelles, de premiers pas d'un enfant, de bagarres entre pairs et de regards si joyeux et brillants, de rencontres lors d'un déménagement d'une maman et son enfant . Il serait long de détailler et écrire tout ce qui me traverse quand je pousse la porte du Centre Mères Enfants : le téléphone qui sonne et ne s'arrête plus, les sites de la CAF, AMELI, qui attendent impatiemment que vous allumiez l'ordinateur afin de régler leurs problèmes, les collègues qui depuis plus de 20 ans, ont instauré le café matinal, préparé avec soin par notre Jeannine, moment de détente avant de partir en croisade.

En une année, j'ai observé, appris sur mes compétences professionnelles ; j'ai dû m'adapter, lâcher, laisser faire la maman, l'orienter, la conseiller et surtout, avoir toujours un regard sur l'enfant, ne jamais le laisser au second plan : la protection de l'enfance à tout son sens au Centre Mères Enfants.

« Trouver du temps » : voilà ce qui revient souvent. Pour écrire les observations, les notes, les rapports pour l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce temps si important pour moi, pour l'équipe, et si court à la fois. J'ai l'impression de devoir livrer un combat avec moi-même pour donner une priorité dans mon agenda à un écrit et organiser mon temps avec les familles, l'un n'allant pas sans l'autre.

Le travail au CME est intense et tellement riche, l'équipe m'a accueillie, m'a fait confiance : elle possède une richesse d'opinion et une stabilité qui est devenue de nos jours une rareté, que beaucoup de professionnels cherchent à connaître. La perfection n'existe pas, mais la stabilité oui ! Nous vivons dans le social des moments difficiles ; on me demande à moi, professionnelle, de faire plus, avec moins. Les finances des

associations, les diminutions de budget du conseil départemental, nos salaires, ne reflètent pas ce travail riche, intense et complexe. Nous ne sommes pas des Héros et on ne nous demande surtout de pas l'être ! Mais je me vois très souvent comme un médecin devant une maladie sociale. Je me nourris des rencontres, des discussions, des moments de réussite comme des échecs. On ferme le tiroir et on repart, avec cette même « niaque » et l'espoir que demain sera meilleur pour nous, professionnels et familles que l'on accompagne chaque jour, parfois des années.

Le Centre Mères Enfants est une grande maison qui, depuis l'été 2017, a des barreaux noirs aux fenêtres, et plus bleus. Pourtant la noirceur des barreaux n'arrive pas à effacer la chaleur qu'il renferme ...